

PPECF

Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts



Consolidation du PAFC/PEFC en Afrique centrale : une nouvelle approche



Au Gabon, un premier certificat de conformité du schéma de certification forestière PAFC Gabon, a été remis officiellement à la société [PRECIOUS WOOD – CEB](#), le mercredi 4 avril 2018 à Libreville. Par ailleurs, [Bureau Veritas](#) est désormais accrédité par le [COFRAC](#) pour conduire des audits suivant le schéma [PAFC Gabon](#). Pour rappel, une formation d'auditeurs sur le schéma de certification forestière [PAFC GABON](#) notamment son standard de gestion durable des forêts a été tenue les 19 et 20 Septembre 2017 au siège de l'UFIGA Gabon. Au Congo, Mme Paulette EBINA a été officiellement désignée comme point focal [PAFC Congo](#). Elle aura entre autre pour mission d'accélérer la mise en œuvre de la feuille de route [PAFC Congo](#), consolidée en novembre 2017 par la signature à Helsinki (Finlande), d'un protocole tri partite entre le [Ministère de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement \(MEFDDE\)](#), l'[ATIBT](#) et le [PEFC](#). Derrière le PAFC-Gabon, vient ensuite le [PAFC Cameroun](#), actuellement en phase d'évaluation externe.

Vu les efforts consentis dans la sous-région, le [PEFC Council](#) propose une nouvelle approche, en collaboration avec les [systèmes nationaux PAFC](#). Soutenue par le [PPECF](#), et mise en œuvre par l'[ATIBT](#), l'intervention visera à développer un système de certification régional PAFC, avec des « annexes pays » qui intégreront les spécificités de chaque législation, d'ici fin 2020. [En savoir plus](#)



Le bureau FSC® régional renforce sa stratégie dans le bassin du Congo

Consciente de la baisse récente des superficies [certifiées FSC®](#) dans le bassin du Congo (de 5,4 millions à 4,9 millions en moins d'une année), le bureau FSC® régional entend renforcer sa présence dans le bassin du Congo, par l'accroissement de superficies forestières gérées de manière responsable et répondre positivement aux attentes du secteur, principalement en conduisant des actions au niveau de la filière « Producteurs – Transformateurs/Importateurs ». Ainsi, avec le soutien du [PPECF](#), il est prévu de :

- tester les nouveaux outils issus du secteur privé pour lutter contre le changement climatique;
- finaliser le module EFIR en l'intégrant à la [procédure FSC®](#), pour démontrer l'impact de la gestion forestière responsable sur les services écosystémiques ;
- tester [les procédures FSC - Services écosystémiques](#) auprès de deux sociétés, et les accompagner jusqu'à l'émission de documents de certification pour services écosystémiques, ceci en partenariat avec [The Nature Conservancy](#) ;
- lier ces outils aux mécanismes publics de finance carbone et au marché privé des paiements pour services environnementaux ;
- convaincre les gouvernements, les représentants de la [COMIFAC](#) et des bailleurs internationaux ;
- renforcer les capacités des communautés et des populations locales du bassin du Congo ;
- consolider les acquis du « groupe d'experts Autochtones », établi dans le cadre du projet [FAO-EU FLEGT](#) ;
- pérenniser l'existence de ce groupe et en assurer son indépendance.

De plus, les acheteurs de produits [FSC®](#) peuvent utiliser les impacts démontrés par la [procédure FSC®](#) pour étoffer leur rapport de durabilité (sustainability reporting) et démontrer leurs progrès et leurs actions dans la lutte contre les changements climatiques. Ils pourront également utiliser la déclaration [FSC®](#) pour les services écosystémiques (issue de l'audit) pour assurer la promotion des produits commercialisés à partir de ces forêts, et démontrer leur incidence dans ces impacts positifs. [En savoir plus](#)

Coaching PPECF vers la certification : de nouvelles sociétés souscrivent à la démarche



La procédure pour bénéficier du [coaching PPECF](#) vers un certificat prévoit entre autres : l'envoi d'une candidature via [un formulaire de demande spécifique](#) ; la réalisation d'un diagnostic préalable ; et l'engagement de l'entreprise formalisé dans un contrat de partenariat signé avec [PPECF](#). Plusieurs sociétés forestières avaient déjà adressé, courant novembre - décembre 2017, à la cellule de gestion (CgP) du [PPECF](#), des demandes de [coaching vers un certificat](#) de leur choix. Suite à ces requêtes, une première mission de diagnostic a été organisée en Janvier 2018, dans une entreprise basée au Gabon. Sur la base de l'expertise du

[PPECF](#), un plan d'actions et une évaluation des coûts ont été réalisés. Un contrat de coaching est à présent en signature.

A la suite de cette première mission, au Gabon, quatre autres diagnostics ont été réalisés dont trois au Gabon et un autre en RCA.

Une page entièrement dédiée aux requêtes de coaching est disponible à l'url: <http://www.ppecf-comifac.com/requete-de-coaching.html>.



Vers une collaboration entre les projets FLEGT-REDD+/FLEGT-IP de l'ATIBT et le PPECF

Les APV/FLEGT tout comme les certifications privées visent à promouvoir la gestion forestière durable ou responsable. Il est clairement stipulé dans les APV notamment du Cameroun ([Annexe III-A, paragraphe III](#)) et du Congo ([Annexe III – Chapitre 3, paragraphe 3.3](#)) que les certifications privées peuvent faire l'objet d'une reconnaissance (certification de légalité ou de gestion durable), pour faciliter l'émission du « certificat de légalité » prévu dans le SVL. Réciproquement, les systèmes de certification forestière, tels que [FSC®](#), [PAFC Gabon](#), [PAFC Cameroun](#) et autres certifications de légalité ([VLC](#), [OLB](#)), intègrent comme principe de base pour certifier une entité forestière, qu'elle soit en conformité avec toutes les lois et tous les règlements applicables dans le pays de récolte, mais aussi avec les traités internationaux. Ainsi, la mise en œuvre de leurs exigences respectives engendre des impacts réciproquement bénéfiques notamment en terme de : i) renforcement du contexte de

légalité et de bonne gouvernance ; ii) préparation et consolidation d'un environnement favorable à la mise en place d'autorisations FLEGT à travers les certifications de légalité privés ([VLC](#), [OLB](#)) et de gestion durable ([PAFC](#), [FSC](#)) ; iii) contribution à la mise en œuvre de systèmes de [diligence raisonnée \(SDR\)](#) des importateurs. En vue de mutualiser les bénéfices deux approches, l'[ATIBT](#) et le [PPECF](#) ont signé le 20 mars 2018, un protocole de collaboration pour la mise en œuvre d'une intervention intitulée « Amélioration de la prise en compte de la certification vérifiée tierce partie, dans les processus FLEGT-REDD ».

Un premier contrat de subvention du [PPECF](#) est en cours, pour : i) mettre en place des points focaux FLEGT-PPECF, en appui aux associations professionnelles syndicales du secteur privé de chaque pays; ii) de sensibiliser le secteur privé et les parties prenantes des APV-FLEGT, à la feuille de route des partenariats, et identifier les entreprises candidates à [un coaching de certification](#) ; iii) d'appuyer les diagnostics initiaux de légalité sur les aspects sociaux (internes et externes) et iv) d'opérationnaliser un plan de communication local spécifique au bénéfice du secteur privé. [En savoir plus](#)



Promouvoir et valoriser les essences tropicales africaines : un défi majeur pour la durabilité des concessions forestières du bassin du Congo

La promotion des essences peu connues, à travers des études, des tests de caractérisation et des campagnes de communication sur des marchés ciblés, est une nécessité absolue pour assurer la pérennité du modèle « concession certifiée » d'Afrique centrale. Ce constat a été repris dans les recommandations émises lors des récents fora internationaux du bois africain, notamment le « [FSC business forum](#) », le forum africain du bois, et le « [race wood show ATIBT](#) », tenus en marge du Gabon wood show (Juin 2018). Par ailleurs, le groupe de réflexion du « think tank », tenu au mois d'avril 2018 à Nogent sur marne (France) sous l'impulsion de l'[ATIBT](#), en a fait une priorité de son plan d'actions. Par ailleurs, le plan vise aussi à : i) améliorer l'image du bois et l'exploration de nouveaux marchés; ii) redonner de la valeur aux forêts ; iii) valoriser les services rendus par les forestiers ; se rapprocher des opérateurs asiatiques.



IFO et CIB (République du Congo) engagent des réflexions pour redynamiser les PROGEPP

Les sociétés [Congolaise Industrielle des Bois \(CIB\)](#), [IFO-Danzer](#) et [Rougier MOKABI](#) exploitent des concessions forestières situées [en bordure de Parcs Nationaux au Congo \[Nouabalé-Ndoki \(PNNN\) et Odzala-Kokoua \(PNOK\)\]](#). Conscientes de l'importance des questions de développement local, de conservation de la faune et de la gestion durable des ressources naturelles dans les zones périphériques des parcs nationaux, les sociétés CIB-OLAM et IFO-DANZER ont mis en place dès 1999 des partenariats publics-privés, appelés [Projets de gestion des écosystèmes périphériques \[du Parc\] \(PROGEPP\)](#). L'objectif des deux PROGEPP était de développer, une approche globale et participative. Cependant, ces dernières années, l'efficacité de ces partenariats a été régulièrement remise en cause et des demandes d'actions correctives (DACs) ont dû être émises lors des derniers audits FSC des sociétés CIB et IFO, pouvant compromettre le maintien des [certificats FSC-FM](#) chez ces entreprises.



Il était donc urgent, de refonder les PROGEPP afin qu'ils retrouvent un niveau d'efficacité satisfaisant.

Ainsi, une première mission d'évaluation des [PROGEPP](#) menée courant Juin 2018, a permis d'analyser et de faire un état des lieux sur les déterminants sociaux, économiques, institutionnels et réglementaires, à l'origine des forces et faiblesses des [PROGEPP](#). Globalement, la mission d'évaluation met en lumière un décalage important entre les objectifs affichés des [PROGEPP](#) et les résultats recherchés par les parties prenantes (l'Etat, les sociétés forestières, et ONG de conservation). A partir de la cartographie de ces besoins, des recommandations ont été émises et un protocole prévoyant la mise en place d'un groupe de travail a été signé.



Le PPECF participe au Gabon wood show 2018

Le [Gabon Wood Show 2018](#) était la toute première édition d'un salon entièrement dédié au bois et à la technologie, initié par un Gouvernement en Afrique centrale. L'objectif du Gabon wood show est principalement d'offrir une opportunité unique de rencontres, de discussions, d'informations et d'échanges entre professionnels du bois, à travers des espaces d'exposition de produits et de savoir-faire. Le but étant de faire du [Gabon wood show](#), la principale foire sous régionale, voire africaine du bois, un événement pérenne en Afrique centrale. Cette première édition a eu lieu du 20 au 22 Juin 2018 sis au Jardin Botanique (Libreville-Gabon). L'évènement a été organisé conjointement par la « [Gabon spécial economic zone](#) » (GSEZ) et le [Ministère en charge des eaux et forêts du Gabon](#). Placé sous le thème «le développement d'une industrie africaine de transformation du bois rentable, libre de déchets, économe en carbone et socialement inclusive», le [Gabon wood show](#) a bénéficié de l'appui technique de la « [Strategic marketing exhibitions of Dubai](#) », et a connu la participation de plusieurs milliers de visiteurs (5.000 enregistrés), soit plus de 75 entreprises et organisations en provenance d'une trentaine de pays à travers le monde.

Dans le cadre de ce premier Gabon wood show, le [PPECF](#) a participé à plusieurs événements et communications. Il s'agit entre autres du [FSC business forum](#), du forum africain du bois et du [race wood show ATIBT](#). Le [PPECF](#), via le stand de la [Commission de forêts d'Afrique centrale \(COMIFAC\)](#), a établi des échanges d'informations, soutenus par des supports médias du Programme (video, flyers, clé-usb, etc.). [En savoir plus](#)

Contacts PPECF

Yaoundé - Cameroun
Téléphone : +237 670 66 85 16
Email du Coordinateur : romain.lorent@eco-consult.com
Localisation : nouvelle route bastos
Site Web: www.ppecf-comifac.com



Vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter? Cliquez sur [ce lien](#)

